



C/34/10 Add.

ORIGINAL : anglais

DATE : 18 septembre 2000

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente-quatrième session ordinaire
Genève, 26 octobre 2000

ADDENDUM AU DOCUMENT C/34/10
RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LES PLANTES POTAGÈRES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (ci-après dénommé « le TWV ») a tenu sa trente-quatrième session à Angers (France) du 11 au 15 septembre 2000, sous la présidence de Mme Julia Borys (Pologne). Le rapport complet de cette session est publié sous la cote TWV/34/15 Prov.

Examen des principes directeurs

2. Au cours de cette session, le TWV a achevé les projets de principes directeurs d'examen du chou frisé, du fenouil, de l'ail, de l'artichaut, du raifort sauvage, du chou-navet (révision), de la tomate (révision), du thym et du navet (révision), en vue de les soumettre aux organisations professionnelles pour observations. Le projet de principes directeurs d'examen révisé sera ensuite présenté au Comité technique pour adoption finale sous réserve qu'aucune observation majeure n'ait été formulée par les organisations professionnelles. Le TWV a également examiné le document de travail sur les principes directeurs d'examen de la courgette, qui fera l'objet d'un nouvel examen au cours de la prochaine session.

3. Le TWV a noté que des changements substantiels avaient été apportés au projet de principes directeurs d'examen de la chicorée à café et de la chicorée endive, et de nouveaux éclaircissements demandés, dans le cadre du Comité de rédaction et du Comité technique. Il a débattu du problème de l'utilisation d'une méthode reposant sur des échantillons globaux pour l'évaluation du caractère relatif à la teneur en inuline de la chicorée à café. La décision a été prise de présenter à nouveau le projet de principes directeurs d'examen au Comité technique, accompagné d'une demande de conseil sur la manière de résoudre la question de l'utilisation de certains caractères importants dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués, dans la pratique, qu'en ayant recours à la méthode des échantillons globaux.

Rapports sur les travaux du Comité technique et d'autres groupes de travail techniques

4. De brefs rapports ont été présentés au TWV sur les débats ayant eu lieu au sein du Comité technique et du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC). Un expert français a aussi présenté un exposé sur l'utilisation des statistiques pour l'évaluation de l'homogénéité.

Nouvelle introduction générale à l'examen DHS

5. Le TWV a pris note du calendrier en vue de l'adoption finale du document relatif à la nouvelle introduction générale et a examiné brièvement les points particuliers ci-après :

- a) Variétés notoirement connues (TC/36/7(projet TGP/3));
- b) Gestion des collections de référence (TC/36/7(projet TGP/4(A)));
- c) Variétés indiquées à titre d'exemple (TWA/29/20);
- d) Caractères relatifs à la résistance aux maladies (TC/36/7(TGP/12(D))).

Procédure d'établissement de la distinction

6. Au cours des débats relatifs à la nouvelle introduction générale, le TWV a réexaminé la procédure d'établissement de la distinction : en commençant par les variétés notoirement connues, on procède à l'examen de la collection de référence, en restreignant le nombre de variétés comparables pour aboutir à une variété proposée et conduire ensuite un essai comparatif en culture, sur la base du document TWA/29/8 et de l'exposé présenté par le Bureau de l'Union.

Traitement de différents types dans la même espèce ou le même genre dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV

7. Le TWV a examiné la manière de traiter, dans le contexte des principes directeurs d'examen de l'UPOV, différents "types" de variété (par exemple potiron, courgette, etc.) dans la même espèce qui nécessitent, au moins en partie, des caractères différents ou des variations d'expression. Il a également examiné les problèmes éventuels relatifs à l'utilisation de ces "types", qui aboutit à une distinction automatique entre toutes les variétés d'un type et toutes les variétés des autres types, sans comparaison des variétés d'un type à l'autre.

Nomenclature des genres et espèces végétales

8. Le TWV a défini le problème posé par différentes interprétations de l'objet des principes directeurs d'examen dans les cas où il peut y avoir différentes interprétations de la portée des noms latins; il a demandé au Bureau de l'Union de prendre contact avec les organisations compétentes en matière de nomenclature des végétaux et de proposer une nomenclature de référence normalisée pour les végétaux qui serait utilisée dans le cadre des principes directeurs d'examen de l'UPOV.

Règles de base des principes directeurs d'examen de l'UPOV

9. Le TWV a noté certaines divergences d'opinions quant aux critères et aux objectifs relatifs aux caractères pour le groupement, aux caractères avec astérisque et aux caractères à inclure dans le questionnaire technique. Il a été conclu qu'il serait nécessaire, dans la nouvelle introduction générale ou dans le document TGP pertinent (TGP/7), d'utiliser des critères plus clairs pour les caractères pour le groupement et pour les caractères avec astérisque. Le TWV a également examiné le document TWV/34/11 concernant la quantité de matériel végétal préconisée dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV et a estimé que la formule proposée pouvait servir de règle de base pour déterminer le montant requis dans le cadre de l'élaboration des principes directeurs d'examen.

Procédure d'élaboration, de révision et de mise à jour des principes directeurs d'examen

10. Le TWV a examiné d'éventuelles procédures permettant d'accélérer l'élaboration ou la révision des principes directeurs d'examen et de mettre à jour des caractères spécifiques figurant dans les principes directeurs d'examen sans procéder à une révision complète de ceux-ci. Il a aussi pris note d'une proposition visant à regrouper les données relatives aux caractères qui ne sont pas inclus dans les principes d'examen de l'UPOV afin de faciliter les échanges en cas de changements et de mieux harmoniser les descriptions entre États membres. Il a décidé de présenter ces propositions pour examen au Comité technique.

Président du sous-groupe ad hoc pour les techniques moléculaires

11. Le TWV a pris note de l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) et de la proposition du BMT, approuvée par le Comité technique, visant à établir des sous-groupes ad hoc sur les techniques moléculaires pour chacune des cinq espèces sélectionnées. Il est convenu de nommer M. Richard Brand (France) président du sous-groupe pour la tomate.

Futur programme de travail

12. Le TWV tiendra sa trente-cinquième session à Salerne (Italie) du 25 au 29 juin 2001. Au cours de cette session, il prévoit d'achever les discussions sur le projet de principes directeurs d'examen de la courgette afin qu'il soit présenté, pour adoption, au Comité technique. Il prévoit aussi d'examiner les documents de travail concernant les principes directeurs d'examen du basilic, du chou de Chine, de la civette, de l'aubergine (révision), du Physalis, du chou-rave (révision), de la lentille, de la laitue (révision), du melon (révision) et

du romarin officinal. Le groupe compte aussi discuter d'un bref rapport sur les difficultés ou problèmes particuliers rencontrés pour ce qui est des plantes potagères, du rapport relatif à la dernière session du Comité technique et des recommandations découlant de cette session, ainsi que de la nouvelle introduction générale (document principal et documents annexes).

[Fin du document]